



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

AVIS PUBLIC : Dépôt du rapport financier de l'exercice de l'année 2022

AVIS PUBLIC est par la présente donné, en vertu de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ., c. C-27.1) :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil du **mardi, 9 mai 2023 à 20 h**, la directrice générale et greffière-trésorière déposera le rapport financier de l'exercice de l'année 2022 ainsi que le rapport du vérificateur externe.

Donné à Très-Saint-Rédempteur, ce 2 mai 2023.

Jessica Mc Kenzie, B. Urbanisme
Directrice générale et greffière-trésorière